

Sos Disparu(e)s- Sos Disparu(e)s- Sos Disparu(e)s- Sos Disparu(e)s- Sos Disparu(e)s- Sos Disparu(e)s

Collectif  
des  
familles  
de  
disparu(e)s  
en  
Algérie

المفقودون DISPARUS  
ون DISPARU المفقودون  
المفقودون DISPARU المنة  
ت DISPARUES المفقودون  
ال DISPARUS المفقودون  
ت DISPARUS المفقودون  
المفقودون DISPARUS ال

REVUE DE PRESSE  
Décembre 2012

## TABLE DES MATIERES

El Watan, 5 décembre 2012, 7 <sup>ème</sup> Conseil d'association Algérie-UE. Priorité aux droits de l'Homme .....	3
Le Quotidien d'Algérie, 10 décembre 2012, Urgent : répression sauvage d'un rassemblement des familles de disparus à Alger .....	5
El Watan Project, 10 décembre, Les familles de disparus célèbrent la journée mondiale des droits de l'Homme .....	7
La Tribune, 10 décembre 2012, Rassemblés hier devant la CNCPPDH : SOS Disparus revendique toujours une commission d'enquête internationale .....	18
L'Expression, 11 décembre, Plusieurs mouvements de protestation ont eu lieu hier : Oran a marché dans tous les sens .....	19
Liberté, 11 décembre 2012, « Les familles des disparus ont battu le pavé hier à Oran. "M. Bouteflika, l'Histoire vous jugera" » .....	20
Le Temps d'Algérie, 11 décembre 2012, Rassemblement des familles de disparus devant le palais de justice .....	21
El Watan, 11 décembre 2012, Les familles de disparus malmenées un 10 décembre .....	22
JCA, 11 décembre 2012, C'est aux cris de « Nezar, boucher tu brûleras même dans ta tombe » « Ksentini menteur » « justice internationale » Rendez-nous nos enfants « Bouteflika honte à toi l'histoire te jugera » « pas d'indemnisation mais nos enfants .....	23
Le Matin DZ, le 14 décembre 2012, Les familles de disparus dénoncent la répression policière .....	24
El Watan, 18 décembre 2012, Visite de Hollande en Algérie : des ONG appellent à inclure la question des droits de l'Homme .....	26
Le Matin DZ, 19 décembre 2012, Urgent : les familles de disparus réprimées aujourd'hui à Alger .....	27
Algérie 360.com, 19 décembre, Alger : rassemblement des familles de disparus empêché .....	28

## **El Watan, 5 décembre 2012, 7<sup>ème</sup> Conseil d'association Algérie-UE. Priorité aux droits de l'Homme**

Des organisations réitèrent leur appel à l'adresse de l'UE pour qu'elle obtienne des autorités algériennes des avancées «concrètes» dans le domaine des droits humains.

En perspective de l'ouverture demain du 7e Conseil d'association Algérie-UE, des organisations de défense des droits de l'homme exhortent l'UE à faire de la question des droits de l'homme une priorité dans ses discussions et engagement avec la partie algérienne. «Le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (REMDH), la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), le Collectif des familles de disparus en Algérie (CFDA), la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), le Syndicat national autonome du personnel de l'administration publique (Snapap), le Réseau d'avocats pour la défense des droits de l'homme (RADDH) et l'association Agir pour le changement démocratique en Algérie (ACDA) demandent à l'Union européenne de faire du respect des droits de l'homme une priorité», souligne le communiqué de ce collectif d'ONG.

Ce dernier précise que la question des droits humains, notamment «l'égalité hommes-femmes ainsi que les réformes démocratiques figurent sur la liste des priorités du Conseil d'association qui est une des étapes des négociations du Plan d'action avec l'Algérie dans le cadre de la Politique européenne de voisinage (PEV)». Ce n'est pas la première fois que ces organisations exigent de l'UE d'être plus regardante sur la situation du respect des droits de l'homme. Le 15 octobre dernier, une lettre avait été adressée à l'instance européenne afin de mettre en œuvre «l'approche 'donner plus pour recevoir plus' avec l'Algérie sur la base de progrès tangibles vers 'une démocratie solide et durable', comme défini dans la PEV révisée».

Donc aujourd'hui et à l'occasion du 7e conseil d'association, ces mêmes organisations réitèrent leur appel pour que l'UE affirme expressément que la participation à la PEV est basée sur «un attachement commun aux valeurs universelles des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit» et qu'elle obtienne des autorités algériennes des avancées concrètes avant la conclusion de tout plan d'action. En termes d'avancées, le collectif d'ONG cite d'abord «la garantie de la liberté d'association, de réunion et des libertés syndicales, incluant l'abrogation de la loi n°12-06 du 12 janvier 2012 sur les associations». Il est demandé aux autorités algériennes de garantir aussi «le respect de la liberté de se rassembler et la mise à disposition de lieux publics pour tenir ces rencontres. Le respect de la liberté de manifester pacifiquement sur la voie publique nécessitant l'abrogation du décret de 2001 interdisant les marches à Alger».

Mais aussi «la garantie des libertés d'expression, d'opinion et d'information, notamment en consacrant l'indépendance des journalistes et en facilitant l'accès aux médias de tous les citoyens ; ceci passe par l'abrogation de la loi n°12-05 du 12 janvier 2012 relative à l'information ; l'abrogation des dispositions du code pénal sanctionnant le délit de presse et de diffamation ; et enfin l'ouverture effective du secteur de l'audiovisuel (y compris pour les chaînes et radios étrangères), annoncée mais non encore légiférée». Les ONG de défense des droits de l'homme demandent en outre «l'arrêt immédiat de toute forme de harcèlement, y compris judiciaire, à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme et des militants syndicaux», et «l'abrogation de la charte pour la paix et la réconciliation nationale et de ses textes d'application ainsi que la mise en place d'un véritable processus de réconciliation basé sur la vérité et la justice».

Enfin, les autorités algériennes sont aussi invitées à adopter des mesures «nécessaires pour l'égalité hommes-femmes, notamment la levée de manière claire et intégrale des réserves des articles 2, 15 (paragraphe 4), 16 et 29, à la Convention pour l'élimination des discriminations à l'encontre des femmes (Cedaw) ainsi que la ratification et la mise en œuvre de manière effective du protocole optionnel annexe à la Cedaw». Sans oublier de permettre «la

délivrance de visas aux responsables d'ONG internationales participant à des visites officielles sur le territoire algérien».

R. P.

**Le Quotidien d'Algérie, 10 décembre 2012, Urgent : répression sauvage d'un rassemblement des familles de disparus à Alger**



En ce jour de commémoration de la Déclaration universelle des droits de l'homme, une vingtaine de familles de disparus a tenté de se rassembler à une centaine de mètres du siège de la Commission des non-droits de l'Homme à Alger afin de réclamer vérité et justice. Ces citoyens dont de nombreuses femmes, mères et épouses de disparus furent durement dispersés par la police et violemment tabassés.

Cellule des Droits de l'Homme du FCN

Alger le 10 décembre 2012 11h.



## **El Watan Project, 10 décembre, Les familles de disparus célèbrent la journée mondiale des droits de l'Homme**

«Nezzar le boucher !», «Bouteflika, pourquoi tu as peur de la vérité», «Rendez-nous nos enfants» : c'est en entonnant ces slogans qu'une trentaine de proches de disparus ont tenté de manifester ce matin du 10 décembre à Alger pour célébrer la [Journée mondiale](#) des droits de l'homme. Les policiers ont bloqué les manifestants qui voulaient se rendre devant le siège de la [CNCPPDH](#), la Commission des droits de l'homme officielle.

Certains manifestants ont pu tenir un sit-in devant le siège de cette commission, encadrés par un impressionnant dispositif policier. Selon des ONG algériennes et internationales, ils seraient quelques 20 000 disparus, 7 000 selon les autorités algériennes qui reconnaissent leur «responsabilité et non la culpabilité» dans ces cas de disparition forcée. Les familles exigent la [vérité](#) sur leurs proches alors que l'Etat, selon les procédures de la Charte pour la paix et la réconciliation, propose des indemnisations et l'extinction de toute poursuite contre les agents de l'Etat.

*Adlène Meddi*

## **La Tribune, 10 décembre 2012, Rassemblés hier devant la CNCPPDH : SOS Disparus revendique toujours une commission d'enquête internationale**

**Par Samir Azzoug**

Les familles des disparus ont manifesté, hier, devant le portail d'entrée de la Commission nationale de promotion et de protection des droits de l'homme (Cncppdh). «On demande une commission d'enquête internationale», scandaient des dizaines de mères, entourées par les forces de l'ordre. A bout de bras, elles portent inlassablement, depuis des années, les portraits plastifiés de leurs enfants enlevés durant les années 1990 par les forces de sécurité. Leurs voix portent haut des slogans rodés, invectivant le service d'ordre et l'Etat. «Aujourd'hui, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, nous avons réussi à manifester pacifiquement devant la commission» se félicitait Hacem Ferhati, responsable des relations nationales et internationales et porte-parole de SOS disparus. Plus tôt dans la matinée, alors que le rendez-vous de la manifestation était fixé à 10h, les membres de l'association, épaulés par de jeunes militants des droits de l'homme, issus des collectifs de défense des droits des chômeurs, du Mjic, des membres de la Laddh et autres, se sont réunis à quelques centaines de mètres du siège de la Cncppdh. Les agents de police, deux fois plus nombreux, ont empêché l'avancée de la manifestation. «La police nous a malmenés et empêchés de manifester pacifiquement devant la commission. Mais cela était sans compter sur notre expérience de plus de quinze ans de rassemblement, car cela fait quinze ans qu'on manifeste. On a fini par atteindre notre objectif d'aujourd'hui. Et on ne s'arrêtera qu'une fois morts ou que la vérité soit étalée au grand jour» tranche Hacem. Selon ce dernier, un groupe de manifestants de SOS disparus a réussi hier à marcher à Oran. «Ils ont réussi à marcher sur le boulevard Ben M'hidi» atteste-t-il. «Ces femmes nous ont appris à manifester. C'est grâce à elles qu'on a brisé le mur de la peur. Elles sont dignes et respectables. Et on les soutient dans chacune de leurs manifestations», explique Noureddine, membre du Comité national de défense des droits des chômeurs, sa présence exprime l'étendue de l'admiration qu'il porte à ces mères de disparus qui n'ont jamais cédé à la fatalité. Les disparus des années 1990, ou «les enlevés par les services de sécurité» comme disent ces femmes, reste un dossier sensible que la charte pour la paix et la réconciliation nationale n'a pu clore définitivement, malgré les assurances du président de la Cncppdh, Farouk Ksentini. Lors d'une intervention radiophonique, le 19 septembre dernier, ce responsable affirmait encore, que le dossier était définitivement clos puisque «95% des familles de disparus avaient accepté l'indemnisation». Mais SOS disparus et ses membres refusent de s'y plier. Par-dessus tout, leur combat est celui de la vérité et de la lutte contre l'impunité. «Les disparitions n'étaient pas voulues ni organisées par l'Etat. Elles sont l'œuvre d'agents de l'Etat qui ont eu un comportement illicite», expliquait Ksentini lors de son intervention, où il déclarait que le nombre de dossiers recensés au niveau de la Cncppdh était de 6 146 alors que les chiffres de la Gendarmerie nationale faisaient état de 7 200 disparus. En visite de travail en Algérie le 18 septembre 2012, Mme Navanethem Pillay, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, avait préconisé la mise en place d'un groupe de travail onusien sur la question des disparus. «L'Algérie n'a strictement rien à cacher» rétorque Ksentini quelques jours plus tard. «On veut la vérité», scandaient les mères devant la commission. Aucun responsable de la Cncppdh n'a daigné prendre langue avec les manifestants.

## **L'Expression, 11 décembre, Plusieurs mouvements de protestation ont eu lieu hier : Oran a marché dans tous les sens**

Par Wahib AïT OUKLI

L'action d'hier, qui a été soutenue par le bureau d'Oran de la Ligue algérienne, est organisée par SOS Disparus, le but étant la Journée mondiale des droits de l'homme.

Une vingtaine de familles et des proches de disparus de la wilaya d'Oran ont battu le pavé hier à Oran, scandant des slogans hostiles contre la justice accusée de vouloir clôturer le sujet des disparus et le pouvoir de vouloir en finir, coûte que coûte, avec la problématique en indemnisant les familles des disparus contre leur gré. Les manifestants ont, dans leur premier point de rencontre, observé un rassemblement devant la cour d'Oran avant de sillonner la célèbre rue Larbi Ben M'hidi revendiquant leur droit à la vérité et la justice sur les disparus d'Oran. «Nous ne sommes pas des terroristes, nous voulons savoir toute la vérité sur nos enfants qui ont disparus sans qu'aucune explication ne nous soit donnée», a affirmé un parent de disparu. Le mouvement d'hier a servi de tribune à travers laquelle les marcheurs s'en sont pris avec une rare véhémence au général à la retraite, Khaled Nezzar, auquel ils lui ont prédit d'être jugé par le Tribunal pénal international. Celui-ci est accusé par les manifestants d'avoir été à l'origine des disparitions de leurs enfants. Ce n'est pas tout. Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, Farouk Ksentini, a essuyé la colère des marcheurs qui l'ont sévèrement tancé avant de le mettre dans le même sac que Khaled Nezzar tout en le désignant d'être responsable de «dissimulation de toutes les vérités qui peuvent faire éclater le dossier des disparus». L'action d'hier, qui a été soutenue par le bureau d'Oran de la Ligue algérienne des droits de l'homme, est, selon un cadre de SOS disparus, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des droits de l'homme. «L'occasion se présente au moment opportun aux fins de réitérer nos droits quant à connaître tous les détails qui ont précédé et ponctué la disparition de nos enfants», a-t-il expliqué. Oran a marché dans tous les sens hier. Tout compte fait, un autre mouvement de protestation a été observé par plusieurs centaines de lycéens. Ces derniers, qui ont donné le coup d'envoi à leur marche à partir du lycée Lotfi, se sont rassemblés devant le siège de la wilaya d'Oran pour revendiquer la libération immédiate et sans conditions de leur camarade qui vient d'être jugé et condamné à deux mois de prison dans une affaire qu'ils ont qualifiée de «simple petite dispute» qui l'a opposé à son voisin. «Notre mouvement s'inscrit dans le cadre d'une campagne de solidarité et de soutien que nous observerons jusqu'à ce que notre camarade soit finalement libéré», a affirmé un lycéen. «D'autant plus que le lycéen, qui écope de deux mois de prison, est performant dans ses résultats scolaires», ont affirmé plusieurs autres. Un autre mouvement, qui a ébranlé la ville d'Oran, a été déclenché par les habitants du vieux bâti du quartier populaire d'El Hamri. Ces derniers, qui ont fermé les axes qui mènent vers leur quartier, ont, tout en dénonçant la politique entérinée par les pouvoirs locaux quant à leur recasement, revendiqué, sans exclusion aucune, leur droit au logement décent et dans les plus brefs délais. L'action a été décidée en réaction de la mesure prise par les pouvoirs locaux quant au relogement hier de 274 familles. Cette même opération a alimenté la colère des habitants d'un autre quartier populaire, en l'occurrence Ibn Sina surnommé localement Tirigou (Victor Hugo) qui s'estiment lésés dans leurs droits à l'accès au logement, ont, à l'instar de ceux d'El Hamri, barricadé plusieurs rues et ruelles provoquant des embouteillages dans plusieurs tronçons routiers.

**Liberté, 11 décembre 2012, « Les familles des disparus ont battu le pavé hier à Oran. “M. Bouteflika, l’Histoire vous jugera” »**

La Journée internationale des droits de l’Homme, célébrée le 10 décembre de chaque année, a été marquée, hier à Oran, par un rassemblement des familles de disparus, suivi d’une marche sous haute surveillance policière.

C’est devant le siège de la cour d’Oran que se sont retrouvés, tôt le matin, quelque 40 membres des familles de disparus, la plupart des personnes âgées, pour y tenir un rassemblement avec la présence de militants des droits de l’Homme et des membres de l’organisation Amnesty International. Arborant des banderoles et des portraits de leurs proches disparus, fils, père ou mari, les familles de l’association SOS Disparus ont scandé des slogans hostiles à Farouk Ksentini et au président de la République. Réclamant “justice et vérité”. Comme on pouvait le lire sur une grande banderole, les manifestants scandaient : “Bouteflika pourquoi avez-vous peur de la vérité ?” ;

“M. Bouteflika, l’Histoire vous jugera”, ou encore “Tant que nous serons en vie, nous réclamerons justice”, “Justice algérienne silencieuse : justice internationale”, “Rendez-nous nos enfants”. À midi, une marche s’est ébranlée, empruntant la rue Émir-Abdelkader puis la rue Larbi-Ben-M’hidi. Des passantes, interloquées, commentent la scène : “Depuis le temps, pourquoi on ne leur dit pas où sont enterrés leurs proches.” Une femme, se disant pour sa part victime du terrorisme, réclame justice, elle aussi. Son mari a été assassiné durant les années 1990. Les forces de police, visiblement prises de court par cette marche improvisée, des renforts n’ont pas tardé à arriver sur les lieux. Arrivés devant le siège de SOS Disparus, les manifestants se sont dispersés dans le calme sous les caméras des policiers. SOS Disparus a recensé à Oran entre 200 et 300 cas de disparus, nous dit-on.

D. LOUKIL

## **Le Temps d'Algérie, 11 décembre 2012, Rassemblement des familles de disparus devant le palais de justice**

Hier, vers 10h, des dizaines de familles de disparus se sont rassemblées devant le palais de justice d'Oran, en déployant des banderoles et des photos de leurs enfants victimes de la tragédie nationale, scandant des slogans tels : «Rendez-nous nos enfants», les familles réclament la vérité sur leurs enfants et proches disparus.

L'épouse d'un disparu, rencontrée sur les lieux, dira : «En 2006, on m'a délivré un acte de décès sans me désigner sa sépulture. Mon fils perçoit une pension mensuelle de 7000 DA et lui sera retirée à sa majorité. Comment fera-t-il pour vivre après ?».

Un autre père ajoutera que son fils était étudiant quand il a été enlevé en 1993. «Depuis, nous sommes sans nouvelle», dira-t-il. Les familles qui se sont rassemblées devant le siège de la cour d'Oran ont promis de revenir à la charge dans les prochains jours.

**Abdelkader B.**

## **El Watan, 11 décembre 2012, Les familles de disparus malmenées un 10 décembre**

**Voulant manifester leur «droit» d'avoir le droit de savoir ce qui est advenu de leurs proches en cette Journée internationale des droits de l'homme, les familles de disparus ont dû, hier encore, faire face aux forces de l'ordre venues en nombre les empêcher de se rassembler.**

Se faire bastonner un jour d'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme est l'expression même de la nature d'un régime répressif qui ne tolère pas les cris et appels venant de ce passé douloureux et récent des années 1990.

Les mères, pères et frères de ces personnes disparues se comptant en milliers (18 000, selon les ONG et près de 7000, selon les chiffres officiels) semblent avoir été condamnés à souffrir de la disparition de leurs proches mais aussi sommés de les oublier. Que des mamans se fassent malmenées devant une institution censée défendre les droits de la personne humaine, en l'occurrence la CNCPPDH, sans qu'aucun de ses membres ne bouge le petit doigt, est significatif de l'état d'incurie de ces institutions qui ont pour seul souci de défendre les droits du pouvoir de disposer des citoyens.

«Les familles des disparus font face à de nombreuses violations de leurs droits les plus élémentaires. Leurs droits à la vérité, à la justice, à la liberté d'expression, de réunion, de manifestation sont violés quotidiennement par l'exercice d'une démocratie de façade», lit-on dans un communiqué de SOS Disparus rendu public en cette commémoration de la Journée des droits de l'homme. SOS Disparus précise que «l'article 45 des textes d'application de la charte dite pour la paix et la réconciliation nationale qui stipule qu'aucune poursuite ne peut être engagée, à titre individuel ou collectif, à l'encontre des éléments des forces de défense et de sécurité de la République, toutes composantes confondues, prive toutes les victimes de leur droit à la justice et à la vérité».

La chape de plomb qui pèse sur les familles de disparus trouve son essence dans l'article 46 de la même charte qui menace de 3 à 5 années de prison «quiconque qui, par ses déclarations, écrits ou tout autre acte, utilise ou instrumentalise les blessures de la tragédie nationale, pour porter atteinte aux institutions de la République algérienne démocratique et populaire, fragiliser l'Etat, nuire à l'honorabilité des agents qui l'ont dignement servi, ou ternir l'image de l'Algérie sur le plan international...».

Les proches des disparus se trouvent donc interdits de manifester, obligés de taire leur douleur au nom d'une infâme loi consacrant la censure et le déni de la vérité. Mais peut-on taire à jamais la mémoire collective ?

**JCA, 11 décembre 2012, C'est aux cris de « Nezar, boucher tu brûleras même dans ta tombe » « Ksentini menteur » « justice internationale « Rendez-nous nos enfants « Bouteflika honte à toi l'histoire te jugera » « pas d'indemnisation mais nos enfants d'indemnisation mais nos enfants » !!!!!**

### **SOS Disparus dans les rues d'Oran**



C'est ainsi que des dizaines de parents des disparus ont marqué à leur façon la célébration du 10 Décembre journée internationale des Droits de l'homme à Oran en organisant un sit-in de protestation et improvisant même une marche dans les rues d'Oran. Ce sont des pères et des mères souvent âgées brandissant les portraits de leurs enfants qui ont montrés qu'ils n'avaient pas l'intention de rester dans cet oubli et ce silence que les autorités leur imposent depuis des années. Les familles des disparus réclament et revendiquent encore et toujours le droit de savoir où sont leurs enfants, leurs maris où frères souvent enlevés à partir de leurs domiciles et du lieu de travail par des services de sécurités. Face au siège de la cour d'Oran à quelque pas du groupement de gendarmerie nationale, les familles des disparus ont encore scandées des slogans contre la justice « qui ne fait pas son travail, corrompus et silencieuse » et d'entendre alors fuser « justice internationale » la hantise des dirigeants Algériens. Ce lundi les familles des disparus ont réussi à se rendre visible dans les rues d'Oran devant des citoyens et des passant médusés et impressionnés en même temps. Il y avait une mobilisation sans précédent des policiers en civil et en uniforme, les premiers filmant et photographiant les parents des disparus qui n'en avaient cure.

Pour beaucoup de familles des disparus, bien qu'aucune illusion ne reste quant aux sorts de leurs enfants la non reconnaissance de ces crimes est une plaie qui restera ouverte tant qu'ils seront en vie pour se rappeler et rappeler à l'ensemble de la communauté nationale et international le sort des disparu en Algérie.

P/JCA Samir Hassani

## **Le Matin DZ, le 14 décembre 2012, Les familles de disparus dénoncent la répression policière**

Les familles de disparu(e)s ont été malmenées par les policiers les empêchant d'organiser un rassemblement à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme. Lire le communiqué des associations.



Les familles de disparu(e)s sont régulièrement empêchées de manifester et malmenées par les services de sécurité

SOS Disparu(e)s, le Collectif des familles des disparu(e)s en Algérie (CFDA), le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (REMDH), l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, programme conjoint de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDH), le Syndicat National Autonome du Personnel de l'Administration Publique (SNAPAP), le Réseau d'Avocats pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDH) et l'association Agir pour le Changement Démocratique en Algérie (ACDA) condamnent la tentative des autorités algériennes de réduire au silence les familles de victimes de disparition forcée en réprimant leurs manifestations pacifiques tenues à Alger et Oran à l'occasion du 64 e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Nos organisations appellent les autorités algériennes à permettre aux proches de disparu(e)s de tenir des manifestations pacifiques sans crainte de représailles et à répondre à leur demande légitime de vérité, de justice et de réparations satisfaisantes.

Le 10 décembre 2012, un important dispositif policier a été une fois de plus mis en place pour empêcher les familles de disparu(e)s d'exercer leur droit à la liberté d'expression et à la liberté de rassemblement pacifique. A Alger, les policiers ont fait barrière pour empêcher les familles de manifester devant le siège de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), en les poussant et les bousculant. Plus d'une cinquantaine de sympathisants et représentants de familles de disparu(e)s, principalement des personnes âgées, étaient présents pour réclamer la vérité et la justice sur le sort de leurs proches. Des journalistes ainsi que d'autres personnes présentes ont témoigné de la violence des policiers à l'égard de parents âgés, qui ne faisaient que brandir des photos de leurs proches. M. Hacène Ferhati, membre fondateur du bureau de SOS Disparus à Alger, a été violemment bousculé et est tombé par terre, avant de s'évanouir. A Oran, un nombre important de policiers ont encerclé le Palais de justice, où les familles s'étaient rassemblées, pour les empêcher de s'y approcher.

Nos organisations dénoncent la répression de ces rassemblements pacifiques. Cette situation démontre clairement que la question des disparus est toujours taboue et que les libertés d'expression et de rassemblement pacifique sont bafouées de manière systématique, y compris le jour même de la commémoration de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et à la veille de la visite officielle de François Hollande en Algérie.

Nos organisations appellent les autorités algériennes à s'engager à :

Garantir le respect des droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique, ce qui comprend la liberté de manifester pacifiquement, proclamés par les articles 19 et 21 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), texte auquel l'Algérie est partie et veiller à ce que l'exercice de ces droits ne fassent l'objet d'aucune restriction injustifiée ;

Ouvrir immédiatement une enquête exhaustive, indépendante et impartiale sur les allégations d'actes de violence commis par des forces de l'ordre à l'encontre de manifestants pacifiques ;

Enquêter de manière approfondie, impartiale et indépendante sur la disparition forcée de milliers de personnes au cours de la guerre civile des années 1990 et déférer les responsables présumés devant la justice dans le cadre de procédures conformes aux normes internationales d'équité ;

Mettre un terme à toute forme de harcèlement à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme et des militants syndicaux en Algérie et se conformer aux dispositions de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'Homme, ainsi qu'aux dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme ratifiés par l'Algérie.

## **El Watan, 18 décembre 2012, Visite de Hollande en Algérie : des ONG appellent à inclure la question des droits de l'Homme**

Dans une lettre ouverte adressée au président français, François Hollande, à la veille de sa visite d'Etat en Algérie, un ensemble d'organisations de défense des droits de l'homme, à savoir la FIDH, la LDH, le Remdh, l'ACDA, la CFDA, la CISA, la Laddh, le Snapap et le Raddh demandent «d'inclure en priorité, dans toute négociation avec les autorités algériennes, la question du respect et de l'application réelle des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ainsi que des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ratifiées par l'Algérie».

La lettre précise que ces organisations souhaitent attirer l'attention de M. Hollande sur «les questions relatives aux droits de l'homme, y compris les droits économiques, sociaux et culturels, et aux libertés fondamentales dans le cadre des relations entre la France et l'Algérie». Tout en saluant la décision du Président français de reconnaître le massacre de manifestants algériens en plein cœur de Paris le 17 octobre 1961, ces mêmes organisations souhaitent aussi que «cette décision sera suivie d'une dénonciation du système colonial et des crimes qu'il a engendrés alors, afin de permettre notamment un travail de mémoire conjoint et apaisé sur l'histoire commune, une plus grande capacité des nouvelles générations d'origine algérienne à assumer leur citoyenneté française ainsi que l'établissement de relations normalisées entre la France et l'Algérie.

Nous sommes également convaincus que le droit de vote aux élections locales, accordé aux étrangers établis en France, qui concerne donc les Algériens y vivant, devrait contribuer positivement à cette évolution». Et d'ajouter que «cette 'relation de confiance' que vous souhaitez développer pendant votre présidence avec les autorités algériennes doit se faire au bénéfice de certains progrès en matière de droits de l'homme et de libertés démocratiques, ainsi que de tous les acteurs de la société civile indépendante en Algérie». Et de faire remarquer que la répression à l'égard des défenseurs des droits de l'homme et militants syndicaux n'a fait que s'amplifier en Algérie depuis avril 2011. Et de préciser que depuis janvier 2012, «plusieurs lois promulguées en janvier 2012 et présentées comme des 'réformes démocratiques' sont en réalité une régression des libertés publiques, en particulier la loi n°12-06 qui rend plus difficile la création, le financement et le fonctionnement quotidien des associations et la loi n°12-05 sur l'information qui entrave l'indépendance des journalistes et la liberté d'opinion et de publication». Sans omettre de souligner que «l'impunité des auteurs de disparitions forcées et d'autres violations graves et massives des droits de l'homme commises durant les années 1990 reste toujours de mise».

Les organisations internationales signataires de la lettre signalent en outre «les obstacles à la délivrance de visas» qu'elles rencontrent pour venir en Algérie. Et de noter que «la France serait mieux entendue si elle cessait de pratiquer une politique entravant la liberté de circulation des algériens à l'intérieur de ses frontières, comme dans les autres pays européens». Ceci en concluant la lettre en invitant M. Hollande à aller à la rencontre de la société civile algérienne et «d'entendre l'intense aspiration démocratique des Algériennes et des Algériens».

N. B.

## **Le Matin DZ, 19 décembre 2012, Urgent : les familles de disparus réprimées aujourd'hui à Alger**

Enième opération de répression des forces de sécurité de Daho Ould Kablia. Les familles des disparus ont été dispersées violemment par la police.



Les forces de l'ordre ont encerclé les manifestants et embarqué les organisateurs.

Nous venons d'apprendre à l'instant que le rassemblement organisé par les familles des disparus aujourd'hui à la Grande-Poste à Alger suite à la visite du président français, François Hollande, a été réprimé par les services de l'ordre.

Kader Fares Afak, Yekhlif Khalif et un autre militant ont été arrêtés et conduits au commissariat de Cavaignac.

Hacen Ferhati membre de SOS Disparus nous a déclaré à 15h par téléphone : *"Le rassemblement a été réprimé par la police et nous sommes actuellement encerclés par les services de l'ordre, les policiers ont même enlevé les photos des disparus des mains de leurs familles. Même le siège de SOS Disparus est actuellement encerclé"*.

**Madjid Serrah**

## Algérie 360.com, 19 décembre, Alger : rassemblement des familles de disparus empêché



Le rassemblement organisé par les familles des disparus ce mercredi à la grande poste à Alger a été réprimé par les services de l'ordre, a indiqué l'observatoire des droits de l'homme (ODH) de Tizi Ouzou dans un communiqué diffusé sur son site Internet.

Trois militants de cette organisation de défense des droits de l'homme auraient été interpellés avant d'être conduits dans un commissariat à Alger, selon la même source.

Un important dispositif de forces de l'ordre a été déployé sur les lieux où devait se tenir ce rassemblement alors que les alentours du siège de l'association "SOS Disparus" aurait été investi par des policiers.